



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPES externe

Section : Langue des Signes Française (LSF)

Session 2019

Rapport de jury présenté par :

Laurent Duhaupas,
Président du jury

Table des matières

Table des matières	2
Propos introductif	4
Données statistiques.....	6
Liste des membres du jury	7
Tableau récapitulatif des épreuves du CAPES de LSF 2019	8
I. Épreuves d’admissibilité.....	9
A. Compréhension-restitution et réflexion sur le transfert d'une langue à l'autre.....	9
1. Définition générale de l’épreuve	9
2. Sujet et attentes du jury.....	10
3. Prestations des candidats.....	11
4. Recommandations du jury.....	13
B. Commentaire dirigé en LSF... ..	19
1. Définition de l’épreuve	19
2. Sujet et attentes du jury.....	19
3. Prestations des candidats.....	21
4. Recommandations du jury.....	23
II. Épreuves d’admission.....	31
A. Mise en situation professionnelle.....	31
1. Définition de l’épreuve	31
2. Sujet et attentes du jury.....	32
3. Prestations des candidats.....	34
4. Recommandations du jury.....	35
B. Entretien à partir de documents.....	40
1. Définition de l’épreuve	40
2. Sujets et attentes du jury	41
3. Prestations des candidats.....	42
4. Recommandations du jury.....	43

Annexes.....	45
Sommaire des annexes	46
Annexe 1. Sujet de la 1^{ère} épreuve d’admissibilité.....	47
Annexe 2. Sujet de la seconde épreuve d’admissibilité	48
Annexe 3. Sujet de la 1^{ère} épreuve d’admission.....	49
Annexe 4. Sujet de la seconde épreuve d’admission	51
Bibliographie-Webographie	52

Propos introductif

Créé en 2009, le concours externe du CAPES de Langue des signes française (LSF) permet, depuis 2010, de recruter à un haut niveau des professeurs, sourds ou entendants, qui pourront enseigner leur discipline auprès d'élèves de collège ou de lycée général et technologique, soit comme première langue d'accès aux apprentissages, soit comme un enseignement optionnel, notamment en lycée.

La préparation du concours suppose une consolidation des compétences linguistiques, aussi bien en LSF qu'en français, mais également un entraînement régulier aux différents exercices sur lesquels reposent les épreuves du concours.

Le site bilingue <http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/>, dédié au CAPES de LSF et régulièrement enrichi, constitue un outil particulièrement précieux pour s'informer sur le concours.

La préparation d'un Master MEEF second degré parcours LSF est vivement recommandée.

Il paraît, en outre, indispensable que les candidats se tiennent informés de l'actualité du monde éducatif, par la consultation régulière des sites institutionnels, notamment <http://www.education.gouv.fr/>, <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/> et <https://eduscol.education.fr/>, ou encore du site de l'Institut Français de l'Éducation (<http://www.ife.ens-lyon.fr/ife>).

La session 2019 du CAPES externe de LSF est présentée dans ce rapport au travers des données statistiques ainsi que des analyses et commentaires du jury sur les sujets proposés et les productions des candidats, d'abord pour les épreuves d'admissibilité, puis pour celles d'admission. Le rapport établi par l'ensemble du jury vise notamment à fournir aux candidats à de futures sessions de ce concours une aide à la préparation et des conseils de différents ordres. Il convient de se reporter aux rapports des sessions précédentes

Le Ministère a offert cette année 2 postes au concours du CAPES externe de LSF. Le Troisième Concours du CAPES n'a pas été ouvert. A la session précédente, un poste avait été offert pour chacun de ces deux concours.

Sur les 22 candidats inscrits au concours externe, seuls cinq se sont présentés aux épreuves d'admissibilité, soit 22,73% des inscrits. Le jury a vivement déploré le faible nombre de candidats présents. Il a cependant été en mesure de déclarer admissibles trois candidats, puis a eu le plaisir, à l'issue des épreuves d'admission, de pouvoir récompenser deux candidats ayant obtenu une moyenne générale tout à fait satisfaisante.

Le jury adresse toutes ses félicitations aux deux lauréats de la session et encourage vivement les candidats non-admis cette année à se présenter de nouveau au concours, dès la session 2020, après avoir poursuivi et consolidé leur préparation. Nous espérons des inscriptions nombreuses et invitons les futurs candidats à avoir toute confiance en eux-mêmes et à se présenter aux épreuves d'admissibilité. Nous formulons pour chacune et chacun d'eux de très forts vœux de réussite.

Les conditions d'inscription sont consultables à partir de ce lien :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33985/enseigner-au-college-ou-au-lycee-general-le-capes.html>.

Ce propos introductif est enfin l'occasion de remercier l'ensemble des collègues du jury pour leur investissement, mais également de saluer la contribution essentielle des cadres et gestionnaires de la DGRH du Ministère, et du SIEC, ainsi que celle de l'équipe de direction et des personnels du lycée Victor Hugo de Paris (3^{ème} arrondissement), où se sont déroulées, dans les meilleures conditions pour les candidats et pour le jury, les épreuves d'admission.

Le président du jury,

Laurent DUHAUPAS, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional

Données statistiques

Nombre de postes à pourvoir : 2

Nombre de postes pourvus à l'issue des épreuves d'admission : 2

Épreuves d'admissibilité :

- Nombre de candidats inscrits : 22
- Nombre de candidats non éliminés : 5, soit 22,73 % des inscrits
- Nombre de candidats admissibles : 3, soit 60 % des candidats non éliminés
- Moyenne des candidats non éliminés : 9,49/20
- Moyenne des candidats admissibles : 12,02/20
- Moyenne du dernier candidat admissible : 9,03/20

Épreuves d'admission :

- Nombre de candidats présents : 3
- Nombre de candidats admis : 2 (soit 66,67% des candidats admissibles)
- Moyenne des notes obtenues aux deux épreuves d'admission par les candidats admissibles : 9,3/20
- Moyenne des notes obtenues aux deux épreuves d'admission par les candidats admis : 10,15/20
- Moyenne du premier candidat admis : 11,99/20
- Moyenne du dernier candidat admis : 10,55/20

Liste des membres du jury

Directoire

Président : Laurent DUHAUPAS, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional

Vice-Président : Jean-Louis BRUGEILLE, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional

Secrétaire Générale : Anne VANBRUGGHE, personne à compétences particulières

Membres du Jury

Yann CANTIN, maître de conférences des universités

José DOBRZALOVSKI, personne à compétences particulières

Laurence KOEHLER, professeure certifiée

Sanae OUMAHLANE, professeure certifiée

Tableau récapitulatif des épreuves du CAPES de LSF 2019

Le concours externe comporte deux épreuves d'admissibilité et deux épreuves d'admission.

ADMISSIBILITE	ADMISSION
Épreuve 1	Épreuve 1
<p style="text-align: center;"><i>Épreuve écrite sur 20</i> <i>Coefficient 2</i></p> <p style="text-align: center;"><u>COMPREHENSION-RESTITUTION</u></p> <p>1ère partie : restitution en français d'une vidéo-LSF</p> <p>2ème partie : analyse de segments</p> <p style="text-align: center;"><i><u>Durée de composition</u></i> : 5 heures</p>	<p style="text-align: center;"><i>Épreuve orale sur 20</i> <i>Coefficient 4</i></p> <p style="text-align: center;"><u>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE</u></p> <p>1ère partie : étude de document 2ème partie : proposition de pistes pédagogiques</p> <p style="text-align: center;"><i><u>Durée de préparation</u></i> : 3 heures</p> <p style="text-align: center;"><i><u>Durée de passation</u></i> : 1 heure</p>
Épreuve 2	Épreuve 2
<p style="text-align: center;"><i>2nde épreuve écrite sur 20</i> <i>Coefficient 2</i></p> <p style="text-align: center;"><u>COMMENTAIRE DIRIGE</u> <u>EN LSF-VIDEO D'UN TEXTE EN FRANÇAIS</u> (1 heure d'enregistrement maximum)</p> <p style="text-align: center;"><i><u>Durée de composition</u></i> : 5 heures</p>	<p style="text-align: center;"><i>2nde épreuve orale sur 20</i> <i>Coefficient 4</i></p> <p style="text-align: center;"><u>ENTRETIEN EN LSF</u> <u>A PARTIR D'UN DOSSIER</u></p> <p style="text-align: center;"><i><u>Durée de préparation</u></i> : 15 minutes</p> <p style="text-align: center;"><i><u>Durée de passation</u></i> : 30 minutes (présentation : 10 minutes / entretien : 20 minutes)</p>

I. Épreuves d'admissibilité

A. Compréhension – restitution et réflexion sur le transfert d'une langue à l'autre

1. Définition générale de l'épreuve

Selon les termes de l'annexe I de l'arrêté du 19 avril 2013, cette épreuve consiste en la « *compréhension-restitution en français d'un document vidéo en langue des signes française, complétée par une réflexion sur le transfert d'une langue à l'autre à partir de quelques segments extraits du document vidéo* ».

Dans cette première épreuve d'admissibilité, il est attendu des candidats qu'ils fassent la preuve d'une excellente compréhension de la langue des signes, d'une certaine maîtrise de l'expression en français écrit et d'une capacité à analyser et comparer les deux langues.

La copie doit donc comporter deux parties distinctes, que les candidats devront nettement matérialiser comme telles :

- La restitution en français écrit ;
- L'analyse des segments.

Le coefficient de l'épreuve est de 2.

Les candidats disposent d'une durée totale de 5 heures.

La seconde partie de l'épreuve consiste en « *une réflexion sur le transfert d'une langue à l'autre à partir de quelques segments extraits du document vidéo* » (arrêté du 19 avril 2013, JORF n°0099 du 27 avril 2013, p.14).

L'objectif est de faire une analyse linguistique du discours du locuteur (ou des locuteurs), d'en expliquer le fonctionnement –d'adopter un point de vue métalinguistique – tout en s'efforçant de faire des parallèles avec le français. Rappelons que les programmes d'enseignement de la LSF du collège et du lycée comportent une partie sur « les compétences permettant de passer de la LSF au français écrit » : comparer les deux langues, proposer des traductions ou résumer un texte écrit en LSF sont des activités qui peuvent être menées en cours de LSF, certes de façon non systématique et toujours en lien avec le niveau de l'élève en français écrit. L'analyse contrastive demandée dans cette partie de l'épreuve permet d'évaluer les connaissances sur les deux langues et la capacité à expliciter un savoir.

2. Sujet et attentes du jury

2.1 Première partie : compréhension et restitution en français

Sujet : Le sujet est disponible en ligne sur le site *devenirenseignant.gouv.fr* à partir de ce lien :

http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/88/2/s2019_capes_externe_langue_signes_1_1102882.pdf

L'extrait vidéo est consultable à partir de ce lien :

<https://youtu.be/LZ8Xyda-R3Y> (de 0'45'' à 6'03'' sur la durée totale de 6'13'')

Durée de l'extrait vidéo : 5'18

Source : <https://media-pi.fr>

Titre : Librairie L'Ouïe Lire

Date de diffusion : avril 2018

Le jury tient à remercier l'association Media-Pi pour son autorisation de publication.

Remarques sur la vidéo :

Les éventuelles difficultés de la restitution pour cette vidéo peuvent être :

- La présence de quelques signes correspondant aux variations régionales (par exemple : [mardi]) ;
- La position assise, dans des fauteuils avec des accoudoirs assez hauts réduit un peu l'espace de signation ;
- Le dossier élevé des fauteuils limite les mouvements du buste et l'utilisation de l'espace arrière ;
- Le regard des interviewées à droite de l'écran, dirigé vers la personne qui réalise l'interview, et non directement vers la caméra ;
- Quelques signes techniques du domaine numérique, par exemple "Ulule", ou (plateforme de) financement participatif.

2.2. Deuxième partie : analyse de segments

a) Étude du segment n°1

La consigne était la suivante : *“Dans le segment allant de 00'59'' à 01'02'', on observe la répétition de deux formes linguistiques, vous analyserez les points communs entre les deux et le rôle des deux mains dans chacune de ces formes, puis vous réfléchirez à une possible restitution en français.”*

b) Étude du segment n°2

La consigne donnée était la suivante : *“Dans les segments allant de 04’25’’ à 4’26’’ et de 04’42’’ à 04’43’’, la locutrice à droite sur l’écran utilise le même signe à deux reprises. Dans un cas, on observe une labialisation, alors que celle-ci est absente dans le second. Vous expliquerez pourquoi et indiquerez comment cette nuance pourrait être restituée en français.”*

3. Prestations des candidats

La moyenne des notes de l’épreuve de compréhension-restitution est de 10,27 sur 20, les notes allant de 7,51 à 12,40 sur 20.

3.1 Compréhension-restitution

Les prestations des candidats témoignent d’une assez bonne compréhension globale de la LSF et d’une certaine maîtrise du français. Malgré quelques imprécisions, la plupart des candidats parviennent à restituer correctement le sens de la LS-vidéo. Des maladresses ou incorrections d’ordre syntaxique sont relevées dans certaines copies, sans qu’elles n’entravent la compréhension générale.

Un candidat a donné son avis sur divers points, un autre candidat a fait un résumé laconique dans lequel de nombreuses informations étaient manquantes ; ces deux propositions ne sont pas conformes aux attendus pour cette épreuve.

La notion de lectures bilingues LSF-français n’a pas toujours été bien restituée et certaines formulations des candidats pouvaient prêter à confusion.

Les événements organisés par la municipalité de Toulouse ont parfois été évoqués de manière évasive, floue, mettant en avant “l’encouragement du handicap”(?), une formulation pour le moins maladroite.

Un candidat a traduit “Le Capitole de Toulouse” par “la capitale”.

Le dispositif d’accompagnement “Parcours Adress” a plusieurs fois prêté à confusion. Certains candidats ont dissocié les deux mots et ont évoqué la notion de parcours, puis la notion de carnet d’adresses.

Le nom du site de financement participatif ULULE n’a pas été repéré. Tous les candidats ont confondu ce nom avec celui d’un moteur de recherche, ce qui n’a pas été lourdement pénalisé, dans la mesure où il n’est pas demandé aux candidats de maîtriser parfaitement des lexiques de spécialité.

Un candidat a confondu l’idée “d’étude de marché” avec des études en management.

Certaines restitutions se rapprochent d’une traduction pure et simple, et d’autres proposent des formes

plus originales. Certains candidats ont suivi la chronologie de la vidéo, d'autres ont réorganisé les informations selon un plan thématique. Ces deux stratégies sont acceptables, à partir du moment où toutes les informations sont restituées.

Plusieurs copies attestent d'une richesse lexicale chez certains candidats qui connaissent des signes spécifiques tels que : Agefiph, Fondation (*d'une banque*), Centre Régional des Lettres, Maison des Initiatives.

Le jury relève la présence encore importante dans les copies de structures incorrectes ou inappropriées : impropriétés, imprécisions ou erreurs de registre.

Il est rappelé que rien ne doit être ajouté, ni commenté ; seuls les propos du locuteur doivent être restitués en respectant le sens le plus fidèlement possible, la forme seule pouvant différer puisqu'il ne s'agit pas d'une traduction.

3.2. Analyse de segments

Le jury déplore une analyse linguistique peu approfondie. Les huit paramètres de la LSF ne sont pas détaillés. Ceci aurait pu être le point de départ de l'analyse. La description linguistique proposée par les candidats se limite souvent à deux paramètres : la configuration et le regard. Seules deux copies sur cinq font des propositions de traduction en français, ce qui est d'autant plus regrettable que la consigne le demande explicitement. Un candidat n'a pas terminé son analyse.

Segment n°1 :

Seul un candidat fait deux propositions pertinentes : “ tout ce qui touche les sourds de près ou de loin” et “ où les sourds sont plus ou moins présents”.

Les propositions de traduction en français révèlent parfois des contresens sur la vidéo.

Segment n°2 :

Un candidat a fait deux propositions pertinentes, allant dans le sens de la production vidéo de référence : “une cagnotte participative”, puis “ ces participations”.

Un candidat a fait référence au “banquier”, contre-sens induit par la structure de l'unité linguistique

Il y a eu essentiellement des analyses personnelles, subjectives, alors que le jury attendait une analyse linguistique.

4. Recommandations du jury

NOTA : POUR LA PRÉPARATION A L'ÉPREUVE ET LES CONSEILS MÉTHODOLOGIQUES, IL EST CONSEILLÉ DE SE REPORTER AUX PRÉCÉDENTS RAPPORTS.

4.1. Propositions de corrigé pour la restitution

NOTA : LE JURY N'EXIGE PAS NECESSAIREMENT UNE TRADUCTION FIDÈLE DU DISCOURS DANS LE FOND ET LA FORME, MAIS UNE RESTITUTION DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE DOCUMENT, SELON UNE ORGANISATION DÉFINIE PAR LE CANDIDAT.

Proposition de restitution n°1

Pourquoi je lui ai proposé cela ? Parce que moi-même je suis passionnée de lecture, que je suis mère de deux enfants, et que le monde de la littérature jeunesse est un univers qui m'a toujours plu. Ensuite, je me suis interrogée sur les obstacles rencontrés par le public sourd pour accéder à la lecture. Il y a diverses raisons : un niveau insuffisant de maîtrise du français, une scolarité en demi-teinte.

Pourquoi ?

J'avais déjà une idée du pourquoi, du comment, alors je lui ai proposé ce projet, qui l'a tout de suite emballée. Il a fallu faire une étude de marché au préalable, afin de voir si le projet était viable. Et c'est là, que nous nous sommes rendu compte que non seulement notre projet de librairie était envisageable, mais qu'en plus il avait un caractère inédit, unique en France, de par sa nature et du fait qu'il serait géré par deux personnes sourdes.

Quoi ?

Notre projet couvre deux secteurs.

D'une part, la littérature propre aux sourds : des dictionnaires, des livres pour apprendre la langue des signes, des romans dans lesquels il n'y a parfois qu'un petit rôle tenu par un sourd ou au contraire un rôle principal tenu par un ou plusieurs sourds, avec des implications à des degrés divers.

D'autre part, la littérature de jeunesse, d'une manière générale, s'adressera à un public allant de 0 à 18 ans. À cela s'ajoute la vente de produits dérivés en lien avec la surdité ou non : des jeux de société, des jeux de cartes, des DVD, des livres avec CD-ROM, des cartes postales, de la papeterie, des agendas, des blocs-notes, de petites choses pouvant faire office de souvenirs. Voilà.

Pour qui ?

Nous envisageons de proposer au sein de notre librairie des ateliers, des animations qui soient accessibles aussi bien en langue des signes qu'en français grâce à la présence d'un entendant s'exprimant à l'oral, l'objectif étant de pouvoir accueillir TOUT public et de favoriser les échanges.

Nous inviterons des auteurs pour qu'ils présentent leur livre et échangent avec le public.

Une à deux fois par mois, nous organiserons des lectures bilingues pour les enfants.

Il y aura donc plusieurs activités au sein de notre librairie.

Nous participerons aussi à des événements organisés par la municipalité de Toulouse, comme par exemple les prochaines rencontres autour du handicap en novembre.

Comment ?

Il y a maintenant presque deux ans, nous avons contacté la Maison de l'Initiative à Toulouse qui est une structure qui accompagne des projets. Nous y avons suivi une formation de deux mois, dédiée aux femmes, pour apprendre à gérer une entreprise.

Notre projet prenant de l'ampleur, nous avons changé de structure d'accompagnement et nous nous sommes tournées vers la BGE, plus spécialisée dans le domaine financier et comptable, et également vers « *parcours ADRESS* ». Ces différents accompagnements ont été complémentaires.

Nous avons réfléchi à l'architecture du projet, aux aspects financiers, à l'acquisition du mobilier, au choix du local, au choix des livres.

Ensuite, nous sommes parties à Paris en formation à l'Institut National de Formation de la Librairie. Cela nous a été très utile en termes d'acquisition et d'évaluation ... Étions-nous bien certaines de vouloir devenir libraires et d'aimer ce métier ? ... Cette formation nous a donné beaucoup d'outils, notamment concernant la gestion financière.

Créer une entreprise, ça ne se fait pas en un claquement de doigts. Nous disposions d'un apport financier personnel, qui a été complété par une subvention de l'AGEFIPH aidant les personnes handicapées à la création d'entreprise et un apport du Centre Régional des Lettres encourageant l'ouverture ou la reprise de librairies en faillite. Nous avons aussi candidaté à des appels à projets auprès de différentes fondations. Notre dossier a été sélectionné par la Fondation (*d'une banque*), ce qui nous a permis d'obtenir un apport financier supplémentaire. Enfin, nous avons démarché plusieurs banques, l'une d'entre-elles nous a octroyé un prêt bancaire.

Nous souhaitons ouvrir un site internet de vente en ligne de nos produits. Afin que ce site soit entièrement accessible, nous voulons qu'il y ait des vidéos en langue des signes. Nous avons fait appel à un service d'interprète pour la traduction, ce qui représente un coût financier important. Nous avons donc lancé une campagne de financement participatif sur ULULE, qui a porté ses fruits.

Où ?

Notre librairie se situe à cinq minutes à pied du Capitole de Toulouse, 5 rue Gambetta.

Quand ?

Nous ne connaissons pas la date précise de l'ouverture, mais ça devrait être avant les vacances d'été, aux environs de fin juin.

Nous serons ouvertes du mardi au samedi, de 10h à 19h.

Proposition de restitution n°2

“Présentation du projet d'ouverture de la librairie “L'Ouïe Lire” à Toulouse”

La librairie “L'Ouïe Lire” devrait ouvrir fin juin, avant les vacances d'été, Elle sera au 5 rue Gambetta à Toulouse, à 5 minutes à pied du Capitole. Les horaires d'ouverture seront les suivants : du mardi au samedi, de 10h à 19h.

Ce projet est porté par deux femmes sourdes qui souhaitent ouvrir une librairie, plus particulièrement l'une d'elles, mère de deux enfants et passionnée par l'univers de la littérature jeunesse. C'est un projet inédit voire unique en France.

Elles affichent une volonté d'accessibilité à tout public, notamment aux sourds. En effet, ce public, pour diverses raisons (échec scolaire, faible acquisition du français écrit) peut se trouver en difficulté face à la lecture d'une manière générale.

Créer une entreprise de ce type ne se fait pas en cinq minutes, cela suppose toute une organisation, un processus de formation et un montage financier qui a duré deux ans. Il faut aller sur le terrain, procéder à une étude de marché, pour voir si le projet est faisable.

Il s'agit ensuite de monter un dossier solide, en faisant appel à des structures d'accompagnement de plus en plus spécialisées au fur et à mesure de l'avancement du projet :

- La Maison de l'Initiative, qui propose un service d'accompagnement des projets d'entrepreneuriat, à Toulouse ;
- La BGE, pour le domaine financier et comptable ;
- Le dispositif « *Parcours ADRESS* ».

Tous ces accompagnements sont complémentaires, ils permettent notamment de clarifier les options quant à l'architecture du projet, au mobilier, au local, au choix des livres...

Il faut également se former à ce métier spécifique et conforter ce choix de devenir libraire, ce qui a conduit les deux femmes à se tourner vers l'institut national de formation de la librairie, à Paris.

Enfin, il faut trouver différents modes de financement :

- auprès de l'AGEFIPH, aidant les personnes handicapées à la création d'entreprise ;
- par le Centre Régional des Lettres, encourageant la création de librairie ou la reprise de librairies en faillite ;
- en participant à des concours d'appel à projets proposés par des fondations (la Fondation *d'une banque* a d'ailleurs choisi de financer ce projet).

Après démarchage, une banque a accepté de leur faire un prêt.

Un financement participatif sur la plateforme ULULE a également été lancé.

Cette librairie se veut ouverte à tout public. Elle proposera donc des ateliers, des animations, des lectures à la fois en langue des signes et en français. Tout cela afin de favoriser les échanges. Des auteurs seront invités pour présenter leurs ouvrages et participer à des débats. Il y aura des lectures bilingues, spécifiquement destinées aux enfants. Enfin, la librairie prendra part aux événements organisés par la mairie de Toulouse, en lien avec le handicap, comme par exemple les prochaines rencontres en novembre.



Au sein de cette librairie, on trouvera plusieurs choses :

- des livres pour apprendre la langue des signes, des dictionnaires, des romans comportant des personnages sourds, impliqués de façon variable, il s'agit parfois juste d'un personnage secondaire.
- de la littérature jeunesse, pour un public de 0 à 18 ans ;
- des jeux de société, des jeux de cartes, des DVD, des livres avec CD-ROM, des cartes postales, de la papeterie, des agendas, des blocs-notes, des objets-souvenirs.

Les deux propositions de restitution ci-dessus visent à montrer que le jury accueille toute méthode pertinente de traitement de l'exercice.

4.2 Analyse de segments

Segment 1 :

	Première partie du segment 1	Deuxième partie du segment 1
Code temporel	1' – 1'01	1'02
Formes répétées		
Unité linguistique	Unité lexicale [DEGRÉ]	Unité de transfert
Description détaillée de l'unité linguistique		
<i>Paramètres manuels</i>		
Configuration	<u>Main dominée</u> : configuration [index] <u>Main dominante</u> : configuration [X] + <u>Main dominée</u> : configuration [index] <u>Main dominante</u> : configuration [index]	<u>Main dominée</u> : configuration [index] <u>Main dominante</u> : configuration [index]
Emplacement	Devant, entre le nez et le cou	Devant, entre le nez et le cou
Orientation	1) Main dominée verticale + main dominante horizontale 2) Main dominante verticale + main dominée horizontale.	Main dominante horizontale + main dominée verticale

Mouvement	Main dominante [X] rotation (2 fois) Main dominée [index] fixe Main dominante [index] du bas vers le haut (dépassant l'index vertical) puis retour vers le bas.	Main dominée [index] fixe Main dominante [index] du bas vers le haut (dépassant l'index vertical) puis retour vers le bas.
<i>Paramètres non manuels</i>		
Expression faciale	Neutre	Joues gonflées
Regard	Le regard de la locutrice pointe furtivement vers l'unité lexicale [DEGRE] ce qui indique qu'il s'agit bien d'une unité lexicale, puis elle regarde l'intervieweur.	Le regard de la locutrice suit le mouvement de l'index (main dominante), ce qui signifie qu'on a affaire à une unité de transfert contrairement au signe précédent.
Labialisation	Labialisation « Degré ». La labialisation n'est pas systématique, elle n'est présente que pour les unités lexicales. La labialisation peut être analysée comme une adaptation à un interlocuteur peu averti d'un domaine thématique ou à un entendant signant moins bien.	Souffle + tremblement des lèvres Labième indiquant un processus dans sa durée
Posture corporelle	Neutre	Neutre
Rythme	Normal	Rapide

Proposition de restitution :

Remarque préalable :

Le jury relève une ambiguïté et accepte deux interprétations possibles :

1) Des ouvrages comportant un ou plusieurs personnages sourds, *dont le rôle est plus ou moins important.*



Des ouvrages comportant un ou plusieurs personnages sourds, *plus ou moins impliqués dans l'histoire.*

2) Des ouvrages comportant un ou plusieurs personnages sourds *présentant des degrés de surdité variables.*

Des ouvrages comportant un ou plusieurs personnages sourds, *quel que soit leur degré de surdité.*

Selon le jury, la deuxième interprétation semble le mieux correspondre aux signes utilisés par la locutrice. Néanmoins, compte tenu de l'ambiguïté, l'évaluation de cette partie de l'exercice a essentiellement porté sur la rigueur de la démarche d'analyse du segment ainsi que sur le constat et la justification de deux interprétations possibles.

Segment 2 :

	Première partie du segment 2	Deuxième partie du segment 2
Formes répétées		
Code temporel	04'25'' - 04'26	04'42'' – 04'43''
Unité linguistique	Financement participatif (Unité lexicale)	Financement participatif (Unité de transfert)
Description		
<i>Paramètres manuels</i>		
Configuration	Configuration [clé]	Configuration [clé]
Emplacement	Buste	Buste
Orientation	Horizontale	Horizontale
Mouvement	Mouvement circulaire + mouvements alternatifs des deux mains de l'extérieur vers l'intérieur évoquant des apports financiers successifs. Amplitude normale.	Mouvement circulaire + mouvements alternatifs des deux mains de l'extérieur vers l'intérieur. Amplitude réduite.
<i>Paramètres non manuels</i>		
Expression faciale	Neutre	Neutre
Regard	Vers l'intervieweur	Vers l'intervieweur
Labialisation /labièrne	Labialisation "participatif"	Gonflement joues
Posture corporelle	Neutre	Neutre
Rythme	Normal	Plus rapide

Proposition de restitution en français :

« Une plateforme de financement participatif » puis « ce co-financement »

B. Commentaire dirigé en LSF

1. Définition de l'épreuve

L'arrêté du 19 avril 2013 JORF n°0099 du 27 avril 2013 définit l'épreuve d'admissibilité de la façon suivante : il s'agit d'un « *Commentaire dirigé en langue des signes française d'un texte littéraire ou de civilisation en français, mettant en jeu des problématiques proposées par les programmes des collèges et des lycées.* ».

Le coefficient de l'épreuve est de 2.

La durée totale de composition est de 5 heures. Il est conseillé d'exploiter la totalité de la durée de composition. (Première lecture puis lecture plus fine avec prise de notes : repérage des idées principales et de la structure du texte avec relevé d'indices de forme : mots, expressions, citations avec les références aux numéros de lignes.../ élaboration de la problématique / élaboration du plan du commentaire / brouillon et support de présentation en LS : plan détaillé, parties, éventuellement sous-parties et idées dans chaque partie, exemple(s) ou citations / tournages successifs autant de prises que nécessaire pour aboutir à une production formelle dépouillée, dans toute la mesure du possible, d'erreurs, de maladresses ou de parasites.

2. Sujet et attentes du jury

Le sujet est téléchargeable à partir de ce lien :

http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/88/3/s2019_capes_externe_langue_signes_2_1102883.pdf

ou :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid138733/sujets-rapports-des-jurys-capes-2019.html>,

rubrique « Concours externe du Capes... » ; puis « Section langue des signes française » / « Sujets des épreuves écrites » / « Sujet du commentaire dirigé en langue des signes française ».

Le texte proposé au concours de 2019 est un extrait de l'ouvrage de Victor ABBOU, *Une clé sur le monde*, Eyes Éditions, 2017, p. 69-p.74. Il est précédé de la consigne suivante : « *Vous analyserez comment l'auteur décrit la période de bouillonnement culturel à laquelle il fait référence, au sein de la communauté sourde* ». La consigne a pour but d'aider le candidat à percevoir le fil directeur du texte ; pour autant, il appartient au candidat de dégager une problématique.

On attend un exposé en langue des signes enregistrée, dans une langue standard de bonne tenue, n'excédant pas une heure, structuré, sous la forme de fichiers vidéo comportant un intitulé explicite en rapport avec la progression du discours.

2.1. Éléments-clés en vue du commentaire

L'introduction présente le texte et l'auteur, expose de façon synthétique la problématique choisie par le candidat et annonce le plan. Le jury attendait du candidat qu'il connaisse l'auteur et soit capable de contextualiser le texte, sans toutefois se livrer à l'exhibition encyclopédique de ses connaissances.

2.2. Plan possible

- Organisation possible en trois parties :

Partie 1 Renaissance et reconnaissance personnelle	Partie 2 Communauté sourde : vers la reconnaissance	Partie 3 Construction d'un projet collectif et social
<p>* La vie personnelle de Victor Abbou influence sa vie associative et vice-versa.</p> <p>* Le texte est une autobiographie, Victor Abbou y exprime son ressenti</p> <p>* Victor Abbou fait une sélection précise parmi ses souvenirs.</p> <p>* Alternance entre réflexions et explications personnelles.</p> <p>* Victor Abbou se pose comme témoin « <i>a toujours été là / Chance d'avoir été parmi les premiers présents</i> »</p>	<p>- l'idée de collectif est présente dès le début du texte ligne 1 à 15, avec l'utilisation de la première personne du pluriel : "<i>Notre travail</i>", "<i>nous</i>", "<i>nous, sourds</i>", par opposition à "<i>les entendants</i>", "<i>nombre d'entre eux</i>",</p> <p>À la recherche de <i>nous-mêmes, .../...l'équipe.../...la communauté</i> (ligne 12).</p> <p>Noms ou groupes nominaux renvoyant à des collectifs identifiés, reconnus comme tels qui présentent une cohésion visible : "<i>associations</i>", "<i>foyers</i>" (ligne 37), "<i>groupe d'amis</i>", "<i>noyau dur</i>", "<i>équipe</i>".</p> <p>La question du nombre apparaît à</p>	<p>- Un travail de construction (champ lexical du projet, de l'apprentissage comme construction sociale</p> <p>- Un travail de gestation (champ lexical de la naissance) "<i>Notre travail donna naissance</i>" (ligne 1).</p> <p>L'idée que l'individu se nourrit du collectif et fonde le collectif par son action solidaire est particulièrement manifeste à différents moments du texte : "<i>IVT reposait sur nous, notre travail, nos recherches. Si nous avions déserté, tout se serait arrêté</i>" (ligne 63).</p>

<p>* Naissance de sa fille Katia en même temps que la « renaissance » de Victor.</p> <p>* Co-naissance /connaissance</p> <p>Naissance qui déclenche le sens des responsabilités, naissance d'une conscience éveillée par la connaissance.</p> <p>* Nombreuses marques de temporalité : « <i>parcours, fil</i> », date charnière 1977</p> <p>* Fierté personnelle de cette période.</p>	<p>plusieurs reprises, ce qui n'est pas sans faire penser à l'inverse à l'isolement dont témoignent les sourds, dès lors qu'ils sont noyés dans la communauté entendante. (<i>"de moins en moins nombreux"</i>, <i>"effectif de croisière"</i>, <i>"multitude d'associations"</i>, <i>"nombreuses associations"</i>). En dehors de l'effet d'intensité et de rupture avec le passé que cela évoque (Victor Abbou parle de <i>"véritable révolution"</i> ligne 42), l'importance du nombre peut faire penser aussi rapport numérique entre minorité et majorité, la communauté sourde étant une communauté minoritaire en prise avec des luttes pour sa reconnaissance et sa "survie".</p> <p>Le bouillonnement lié à l'activité collective et à la multiplication des événements : Victor Abbou parle de <i>"fréquence"</i> qui <i>"s'intensifie"</i> de <i>"rythme effréné"</i>.</p>	<p>La motivation sociale, la recherche de relation à l'autre transparaît clairement dans les propos de Victor Abbou. Il est question que les entendants puissent <i>"adhérer au projet"</i> (ligne 5), et de jeter <i>"un pont entre les communautés sourde et entendante."</i></p> <p>Échelle de temps individuelle et historique collective.</p>
--	---	---

3. Prestations des candidats

La moyenne des notes de l'épreuve de commentaire dirigé est de 8,8 sur 20 (les notes allant de 1,5 à 16,5 sur 20).

Durée et maîtrise de la production en LS-vidéo :

En ce qui concerne la durée, les enregistrements produits par les candidats sont assez comparables, à l'exception de la production très courte d'un candidat. Les commentaires filmés ont été séquencés de façon assez similaire, correspondant aux différentes parties ou sous-parties du plan adopté. Le jury n'a pas d'attentes spécifiques à cet égard. Cependant, il rappelle qu'une bonne organisation des fichiers vidéo (durée, taille des parties, intitulés explicites et hiérarchisés) est appréciée car elle lui permet de mieux juger de la cohérence d'ensemble.

D'une session à l'autre, les candidats progressent dans leur maîtrise de la réalisation d'une LS-vidéo. Dans l'ensemble, leur tenue vestimentaire était adaptée à des captations vidéo. Seul un candidat a gardé son écharpe durant l'enregistrement, alors que l'usage voudrait que tout accessoire susceptible de distraire l'auditoire soit retiré. Le jury constate que les positions adoptées (debout ou assis) permettent une bonne appropriation de l'espace de signation. Rappelons l'importance du regard "face caméra" qui permet le repérage des structures (unités lexicales/unités de transfert), la caméra figurant alors un interlocuteur potentiel. S'agissant du rythme de signation quelques candidats consultent trop fréquemment leurs documents de préparation, ce qui engendre pour le lecteur / spectateur un certain inconfort.

Un candidat n'a pas choisi un cadrage optimal et a multiplié les allers-retours entre ses notes qui se trouvaient vers le bas de l'écran et la webcam.

Le jury a relevé quelques propositions intéressantes ainsi que certains écueils à éviter.

	Erreurs ou maladresses en LSF	Propositions de correction
1	« le texte vous dit que... » (verbe directionnel adressé vers la caméra)	L'adresse aurait dû être faite vers le candidat ou en position impersonnelle mais pas vers la caméra : http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/IMG/mp4/formatfactorycommentairedirige-correction1.mp4
2	Dans le texte proposé, à la ligne n°75, il est question de deux événements qui se passent en même temps : la naissance de Katia, fille de Victor ABBOU et la création d'IVT. Un candidat a choisi de signer ces deux événements l'un après l'autre (naissance de Katia / création d'IVT) puis il a répété de nouveau <i>deux naissances</i> .	La répétition est inutile, la formulation est lourde. http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/IMG/mp4/formatfactorycommentairedirige-correction2.mp4

Propositions des candidats	
1	Un candidat place la référence temporelle " <i>année 1977</i> " (index main dominée au milieu du cadre) puis matérialise les deux périodes par rapport à cette borne Une

2	<p>période en amont et une période en aval. On note que plusieurs paramètres sont mobilisés : l'expression faciale, le regard, la labialisation et le rythme. Les nuances et les variations pour ces paramètres permettent de passer d'une période à une autre, avec comme point de repère "l'année 1977" et de mettre en évidence l'évolution de la communauté sourde en France. Cette formulation originale a été appréciée.</p> <p>http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/IMG/mp4/formatfactorycommentairedirige-correction3.mp4</p> <p>En revanche, d'autres productions ont interpellé le jury. En effet, le texte raconte le parcours de Victor ABBOU durant une période donnée. Un candidat a fait une prestation hors-sujet, sans faire référence au texte, alors que l'épreuve consiste justement à s'appuyer sur le texte pour en faire le commentaire. Un candidat a littéralement trahi l'esprit du texte en se focalisant sur l'un des acteurs du réveil sourd (Alfredo CORRADO). Le jury rappelle que dans une épreuve de commentaire dirigé, l'expression d'un avis personnel est inopportune.</p> <p>http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/IMG/mp4/formatfactorycommentairedirige-correction4.mp4</p>
---	--

4. Recommandations du jury

PREPARATION A L'EPREUVE

Il est conseillé aux futurs candidats de s'entraîner au discours enregistré, à partir de notes écrites sous la forme de textes structurés, afin de prendre du recul sur leur prestation orale-signée et de s'habituer à s'exprimer dans une situation peu habituelle, face caméra, avec un support écrit.

4.1. Méthodologie générale de travail

Pour aboutir à l'enregistrement du commentaire dirigé, plusieurs activités distinctes doivent être engagées :

- Relever les indices périphériques permettant d'identifier l'époque, le genre et la fonction du texte
:
- Comprendre la consigne, les indications qu'elle donne quant à la problématique centrale

du texte, dégager le fil conducteur suggéré afin d’orienter la réflexion et de structurer la composition ;

- Lire et comprendre le texte, le “faire parler” en relevant des indices thématiques, linguistiques et de structuration.
- Concernant la production en LS-Vidéo, il s’agit de :
 - Réunir les conditions matérielles et techniques nécessaires à un enregistrement de qualité,
 - Élaborer un support écrit, du discours à produire, ou sous forme de schémas,
 - Produire un discours clair et structuré en LSF et l’enregistrer,
 - Relire et corriger sa production en procédant à des réenregistrements, s’il y a lieu.

La moyenne des candidats non éliminés pour cette épreuve est de 8,70 sur 20 lors de la session 2019, avec des notes s’échelonnant entre 1,5 et 16,4 sur 20.

Les futurs candidats sont invités à se reporter au document qui présente de façon détaillée la technique du commentaire dirigé. : <http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/spip.php?article68>

La rubrique « Bibliographie-Sitographie » du présent rapport (p.p. 53-54) propose une liste, non exhaustive, d’ouvrages utiles. Les signes correspondant aux principales figures de la communauté sourde sont consultables à l’adresse suivante :

<http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/spip.php?article69>

On ne saurait trop insister sur la nécessité de nommer précisément les parties du commentaire et sur l’intérêt de montrer comment elles s’articulent et en quoi elles éclairent la démarche de l’auteur. Le commentaire doit se dégager de la paraphrase, il doit refléter l’esprit et les enjeux du texte et mettre une démarche d’analyse personnelle au service de l’élucidation du passage.

De manière générale, les candidats ont réalisé des exposés succincts en choisissant quelques éléments du texte, sans forcément les articuler entre eux. L’absence d’un questionnement directeur sur le texte a conduit les candidats à la paraphrase, voire à une simple suite de citations du texte. Quelques candidats ne maîtrisaient pas le vocabulaire attendu, tels que les noms-signes de figures de la communauté sourde citées dans le texte. L’exploitation de l’espace de signation est souvent insuffisante, alors que le discours gagne à une distribution spatiale des arguments. Certains candidats n’utilisent pas véritablement l’espace et se contentent d’une juxtaposition d’informations sans connexions. Un candidat se démarque, faisant preuve d’une grande maîtrise des pointages référentiels.

4.2. Plan

L'introduction permet de contextualiser le document. Ici, on pouvait évoquer la reconnaissance de la communauté sourde en France. L'introduction expose la problématique choisie et annonce le plan.

La problématique suivante pouvait, par exemple, être proposée et développée : En quoi les événements survenus dans la vie personnelle et professionnelle de Victor ABBOU, ainsi qu'au sein de la communauté sourde, ont-ils donné lieu à un véritable bouillonnement d'idées et d'initiatives, ainsi qu'à une reconnaissance de la communauté sourde, dans la seconde moitié des années 1970 ?

Afin de dégager une problématique et de construire un plan, il est conseillé de relever les idées principales à partir de mots-clés et d'expressions, et de les regrouper par thèmes ou par arguments qui devront ensuite être ordonnés selon le plan choisi par le candidat et non pas obligatoirement restitués dans l'ordre où ils apparaissent dans le texte.

La nature autobiographique du texte et son ancrage chronologique invitait les candidats à soigner l'expression diagrammatique du temps en LSF, ce qui n'a pas toujours été le cas.

Développement : Autour de la problématique de la reconnaissance de la communauté sourde on pouvait adopter le plan suivant :

Introduction

1/ Renaissance et reconnaissance personnelle

2/ La communauté sourde : vers la reconnaissance

3/ Construction d'un projet collectif et social

Conclusion

Dans la conclusion, le candidat revient sur la problématique proposée en début d'exercice, peut ajouter quelques commentaires visant à prolonger la réflexion puis ouvrir une ou plusieurs perspectives.

4.3. Communication et registre de langue

La réalisation d'un enregistrement en LSF nécessite que le candidat maîtrise les aspects techniques de la LS-vidéo mais aussi qu'il connaisse les enjeux et les codes d'une communication signée différée, dans le contexte d'une épreuve de concours national.

La tenue vestimentaire adoptée tient compte de la nature de l'épreuve et du contexte formel d'un concours de recrutement. Le jury attire l'attention des candidats sur le fait que les vêtements trop

bigarrés, ainsi que les bijoux trop voyants ou bruyants, peuvent gêner la compréhension du discours en LS.

Comme pour toute situation de communication, l'exposé enregistré implique le respect de codes discursifs implicites. Il donne à voir non seulement les idées développées par le candidat soit un contenu, mais aussi un contenant, une forme. L'exposé en langue des signes témoigne d'une volonté et d'une capacité du candidat à se faire comprendre, à tenir compte de ses interlocuteurs (en l'occurrence le jury) et des spécificités de l'enregistrement vidéo comme support de communication. Celui-ci laisse inévitablement transparaître, de la part du candidat, un certain rapport à l'institution, une façon d'être, en tant que potentiel futur enseignant et fonctionnaire de l'État.

On attend donc une langue des signes académique et une structuration rigoureuse, intelligible et dynamique. La description des différents registres de langue en LS n'ayant pas encore fait l'objet de nombreux travaux linguistiques, les remarques portées ici relèvent davantage du bon sens que d'un cadre de référence bien établi. Certains signes lexicaux trop familiers sont à bannir. La posture corporelle du candidat qui reflète son état d'esprit renvoie aussi, dans le cas des LS, à un certain registre, par définition soutenu ou relâché : une épreuve de CAPES requiert une attitude tonique permettant des propositions clairement articulées, des configurations et des emplacements nettement délimités dans le temps et dans l'espace. Exception faite de propos rapportés issus des supports proposés qui doivent rester dans le registre originel dans lequel ils ont été produits, le candidat adoptera un registre linguistique courant, voire soutenu.

La prestation du candidat sera aussi marquée par une expression fluide, peu interrompue par des temps de réflexion et de lecture des notes. L'organisation matérielle de l'épreuve rend possible des prises successives qui doivent aboutir à une version finale formalisée, dépourvue d'erreurs et comportant peu d'hésitations. Le candidat évitera les « parasites langagiers », comme par exemple les gestes naturels d'auto-réassurance ou d'angoisse (soupirer, etc.). Il veillera donc à prévoir un temps suffisant pour visionner sa production et, s'il repère la présence de parasites langagiers ou d'erreurs, réenregistrer partiellement cette production.

La « lisibilité » doit également être prise en considération, la vidéo limitant la perception des volumes et des distances. Le candidat devra veiller à ce que l'intelligibilité de son propos soit facilitée ; il sera dès lors nécessaire de modifier légèrement le débit et l'amplitude des signes, sans exagération, l'orientation des signes pouvant parfois poser des problèmes de compréhension quand il s'agit d'un document filmé, ce qui nécessite de légères modifications d'orientation (de trois-quarts plutôt que de face). Toute exagération pourrait néanmoins être considérée comme une sophistication inutile, voire parasite.

Le candidat devra ainsi trouver, avec le plus grand discernement, les moyens de fluidifier et de rendre intelligible son propos, sans pour autant le dénaturer.

4.4. Aspects techniques et pragmatiques de la communication enregistrée

Le cadrage

En LS-vidéo, l'utilisation de l'espace de signation fait l'objet d'une attention particulière, du fait de contraintes techniques de captation de l'image : cadrage, distance, luminosité, etc.

Un candidat a adopté un cadrage haut réduisant ainsi l'espace de signation.

Le cadrage doit permettre un recours à l'ensemble de l'espace de signation, sans que l'on sente de contrainte excessive (éviter un cadrage coupé au front ou à l'estomac, la présence d'une table qui gêne l'aisance corporelle et contribue à réduire l'espace de signation). Le candidat peut se lever s'il le souhaite et s'éloigner de l'objectif de sorte que le cadre de l'image coïncide parfaitement avec le cadre linguistique de l'espace de signation. Un cadrage réduit donne lieu non seulement à une expression étriquée et déformée sur le plan linguistique mais il évoque une situation de communication moins formelle, de type MMS ou communication vidéo différée entre amis. Le cadrage doit donc faire l'objet d'une attention particulière. Le candidat doit être placé au centre, il veille à ce que ses bras ne dépassent pas sur les côtés gauche et droit du cadre. Afin de laisser une marge suffisante au-dessus de la tête, il est conseillé de mettre une main (poing fermé) sur la tête, ce qui permet au candidat d'ajuster sa position en se regardant dans l'écran (voir Fig. 1). Afin de ne pas avoir à refaire les réglages à chaque prise, le candidat pourra placer un repère de position au sol, sur lequel il se tiendra à chaque nouvel enregistrement.



Fig.1

Les figures 2 et 3 ci-dessous contreviennent à cette recommandation. En **Fig.2** Le poing est coupé, donc la marge sera très réduite. En **Fig.3** La marge excède la taille du poing, le signeur sera trop éloigné.



Fig. 2

Fig. 3

Pour les marges latérales, le repère d'ajustement des marges consiste à lever le poing et plier les coudes de sorte que la position du candidat soit centralisée sur l'écran (voir **Fig. 4**).



Fig.4

Les positions illustrées en **Figures 5 et 6** ci-dessous sont décentrées.



Fig. 5

Fig. 6

Le regard

La caméra matérialise un interlocuteur virtuel : ainsi, de la même façon que pour une communication en face à face, selon la nature du discours et les structures linguistiques impliquées, le regard pointerà

ou non vers la webcam.

Exemple : dans une description, le regard pointe régulièrement vers différents endroits de l'espace de signation, (cf. Fig. 7).

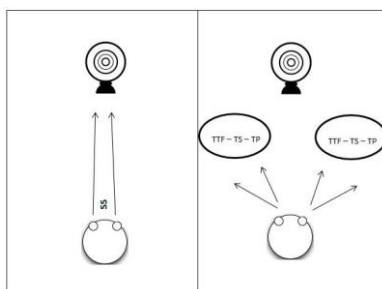


Fig. 7

En LS-Vidéo différée, le regard conserve les mêmes valeurs linguistiques que dans la communication en face à face : maintien du contact avec l'interlocuteur ; fonction déictique de pointage d'objets de la réalité, c'est-à-dire physiquement présents dans le contexte de l'énonciation ; fonction de pointage de référents linguistiques posés dans l'espace de signation ; indices de la situation d'énonciation (qui parle à qui, qui pense quoi : le narrateur, un personnage ?) ; distinction entre visées illustrative et non illustrative, etc.

La gestion des fichiers

La possibilité d'enregistrer des fichiers séparés correspondants aux différentes parties du commentaire ne doit pas aboutir à fractionner excessivement le discours. Le candidat doit montrer sa capacité à mémoriser un discours assez long et à le restituer de façon correcte.

La dénomination des fichiers, quoique nécessairement lapidaire, peut faire ressortir la structuration adoptée ; en effet, par l'insertion de leur numérotation, les fichiers se trouvent rangés par ordre chronologique et suggèrent le plan (qui aura toutefois été annoncé en fin d'introduction).

S'agissant du CAPES 2019 et en reprenant l'exemple de corrigé donné plus haut, on pouvait s'attendre à une suite de cinq fichiers du type :

1. Introduction
2. Renaissance et reconnaissance personnelle
3. La communauté sourde : vers la reconnaissance
4. Construction d'un projet collectif et social
5. Conclusion

L'enregistrement des sous-parties d'une partie en fichiers séparés alourdit la lecture. Si le candidat ne parvient pas à enregistrer une partie entière en un seul fichier, il doit faire en sorte que ses fichiers

soient nommés explicitement en faisant précéder le nom de fichier par un numéro d'ordre de façon à se suivre.

Exemple non explicite : fichier 1, fichier 2, fichier 3, fichier 4...

Exemple explicite hiérarchisé : 0 introduction, 1.1 "titre de la sous-partie", 1.2 "titre de la sous-partie", 2.1 "titre de la sous-partie", 2.2 "titre de la sous-partie", 3.1 "titre de la sous-partie", 3.2 "titre de la sous-partie", 4 conclusion.

Compétences pragmatiques

Pour la plupart, les candidats, focalisés sur leur performance, se montrent peu soucieux de l'écoute du jury. Leur manque d'expressivité rend leur discours souvent monotone, voire difficile à suivre. Il est conseillé de s'imaginer converser avec quelqu'un en tentant de retenir son attention.

La LS-vidéo requiert un entraînement régulier : dès lors que les programmes de LSF en prévoient la maîtrise progressive par les élèves, on voit difficilement comment un futur enseignant pourrait lui-même ne pas en maîtriser l'usage.

II. Épreuves d'admission

A. Mise en situation professionnelle

1. Définition de l'épreuve

L'arrêté du 19 avril 2013 publié au JORF n°0099 du 27 avril 2013 précise que les deux épreuves d'admission « *comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires* ».

Concernant l'épreuve de mise en situation professionnelle, il est précisé que « *L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents qui se rapportent à l'une des notions culturelles des programmes de collège ou de lycée. Ces documents peuvent être des textes, des documents iconographiques, des enregistrements vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.*

La durée de préparation de l'épreuve est de 3 heures, la durée de l'épreuve proprement dite est d'une heure, elle comporte deux parties. Une première partie, en langue des signes française, consiste en *la présentation, l'étude et la mise en relation des documents* (20 minutes), suivie d'un entretien en langue des signes française *durant lequel le candidat justifie sa présentation et développe certains éléments de son argumentation* (10 minutes).

Une seconde partie (d'une durée de 30 minutes également : 20 minutes de présentation/10 minutes d'entretien), en langue des signes française ou en français, consiste en « *une proposition de pistes d'exploitation didactique des documents, en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, suivi d'un entretien en langue des signes française ou en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.* »

Chaque partie compte pour moitié dans la notation, le coefficient total de l'épreuve étant de 4.

Dans la deuxième partie de l'épreuve, le choix du français ou de la langue des signes vaut pour l'exposé et l'entretien. Le choix du français requiert la présence d'un interprète destiné à rendre accessibles les propos du candidat aux membres du jury, si ces derniers sont sourds. Le choix de la

langue n'a aucune incidence sur l'appréciation de la prestation du candidat par le jury.

2. Sujet et attentes du jury

2.1. Présentation du sujet

Le sujet proposé pour cette session 2019, présenté en annexe p.49 et p.50, est disponible sur le site dédié au CAPES de LSF : <http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/> , rubrique « Annales » puis « année 2019 ».

Le sujet est composé de trois documents, qui présentent des points communs qu'il appartiendra au candidat de mettre en évidence. Les trois documents sont :

Document A : document vidéo, poésie, voir annexe page 49

Document B : document iconographique, photographie en noir et blanc, voir annexe page 49

Document C : document iconographique, illustration en noir et blanc voir annexe page 50

2.2. Attentes du jury

Le candidat doit montrer :

- Qu'il présente des qualités d'expression en LSF et/ou en français et sait analyser des documents, expliquer une intention, présenter et justifier une proposition, repérer les points communs entre différents documents ;
- Qu'il repère une ou plusieurs thématiques et élabore une problématique.
- Qu'il possède des capacités de synthèse ;
- Qu'il est capable de mobiliser quelques connaissances générales en lien avec le sujet ;
- Qu'il connaît les contenus d'enseignement et les programmes de la discipline en collège et en lycée ;
- Qu'il a commencé à réfléchir à des pistes de travail possibles ;
- Qu'il est attentif à la diversité des besoins des élèves et aux aides qu'il peut apporter à chacun d'eux ;
- Qu'il a réfléchi aux finalités de sa discipline, aux croisements possibles avec d'autres enseignements et aux projets susceptibles d'être mis en œuvre dans un établissement du second degré ;
- Qu'il est en mesure, au cours de l'entretien, de prendre en compte les réactions du jury et de

porter un regard critique sur ses propositions.

Le jury attend une présentation structurée dont le plan est annoncé : introduction, énoncé de la problématique, annonce puis développement des différentes parties et une conclusion-ouverture.

2.3. Première partie de l'épreuve : mise en relation des documents

Lors de la première partie, le candidat doit idéalement être en mesure de présenter le dossier, sans paraphraser ou se cantonner à une description linéaire des documents. On attend de lui qu'il soit en mesure de présenter les principaux éléments factuels, sans dispersion, pour ensuite passer à des éléments relevant davantage de l'implicite, lui permettant ainsi de dégager une problématique qui articule les grands axes des trois documents.

2.4. Exemples de questions posées par le jury

- Pour la première partie de l'épreuve :

*Si le candidat ne les a pas mis en évidence : Quels sont les points communs et les différences entre ces trois documents ?

*Quelle est votre interprétation personnelle de ces documents iconographiques et vidéo ?

*Quelle symbolique l'omniprésence de la couleur noire dans les trois documents évoque-t-elle pour vous ?

- Pour la seconde partie de l'épreuve :

*Votre proposition pédagogique est-elle destinée à des élèves en L1 ou en L2 ?

*A quel niveau de classe votre proposition pédagogique serait-elle adaptée ?

* Les documents pourraient-ils faire l'objet d'activités adaptées au collège ? Pourquoi ?

*Pourquoi avez-vous choisi ce niveau en référence au programme ?

*Comment envisageriez-vous un travail en interdisciplinarité ? Avec quelle(s) matière(s) ? Et avec quel(s) objectif(s) ?

*Comment articuleriez-vous le travail collectif en classe et le travail individuel à la maison ?

*Comment envisageriez-vous l'évaluation en fin de séquence ?

3. Prestations des candidats

La moyenne des notes de l'épreuve de mise en situation professionnelle s'élève à 8,33 sur 20, les notes allant de 6,8 à 11 sur 20.

Les candidats ont eu des difficultés à poser une problématique claire et précise. Un candidat a énoncé sa problématique à la fin de sa prestation. Les différences entre les trois documents ont été plutôt bien repérées ; en revanche, la mise en évidence des points communs a été plus laborieuse, voire inexistante pour certains. Rappelons que toute interprétation des documents est recevable dès lors qu'elle est justifiée par le candidat. Les interprétations personnelles sont donc les bienvenues pour peu qu'elles soient appuyées sur des indices textuels ou iconographiques.

Le vocabulaire pédagogique et didactique a été mobilisé de manière adéquate chez certains candidats (séance, séquence, objectifs, etc.). La notion de progression n'a été abordée par aucun candidat. Le jury regrette encore une connaissance trop superficielle des programmes.

Un candidat a su rebondir face aux questions du jury et en a profité pour compléter sa présentation en utilisant certaines données auxquelles il n'avait pas forcément pensé durant sa préparation, ce qui a généré des échanges intéressants entre le candidat et le jury et a confirmé la capacité du candidat à remettre en question ses propositions initiales.

Tous les candidats ont choisi de rester debout durant toute leur prestation. Un candidat a utilisé le tableau comme support complémentaire à ses explications. Aucun candidat ne s'est exprimé en français oral lors de la deuxième partie.

Certains candidats n'épuisent pas le temps imparti malgré les encouragements du jury à ajouter quelques remarques complémentaires.

Maladresses / erreurs	Suggestions
Proposition de séquences floues	Nécessité de maîtriser les programmes de LSF et de proposer une progression pédagogique
Absence d'entrée culturelle	
Absence de proposition de croisement avec d'autres disciplines	Une connaissance globale des programmes des autres disciplines est nécessaire, afin d'envisager des pistes de travail interdisciplinaire.
Documents pédagogiques distribués aux élèves, en français, sans trace de langue des signes	On peut privilégier les supports iconographiques (dessins, photos, <i>emojis</i>) où le français écrit n'est pas utile.
Autocorrection d'une production signée en cycle 3, classe de 6ème, en autonomie, sans intervention du professeur	L'autocorrection n'est envisageable que si, en amont, un travail a déjà été fait en binôme, avec

	l'aide du professeur pour améliorer les productions signées.
Le recours systématique au français oral et/ou écrit durant le cours.	Le recours à l'écrit en début d'apprentissage doit tendre à diminuer au fur et à mesure des progrès des élèves, en vue de la préparation à l'épreuve du baccalauréat.

Propositions intéressantes des candidats

Document A	Analyse des vêtements et bijoux portés par la poétesse : chemisier vert, en rapport avec la nature / boucles d'oreilles en forme de plumes
Document B	Comparaison : pot de peinture = une prison / pinceau = la liberté
Document B	Les tâches de peinture représentent la transmission et la continuité humaine à travers les générations / rien ne s'efface, tout perdure
Document C	Comparaison du pissenlit à un noyau : une maman qui enfante et laisse ses enfants s'envoler vers l'autonomie
Document C	Idee de diffusion générationnelle suggérée par la réduplication de forme (fractale du pissenlit)

4. Recommandations du jury

Le jury n'attend pas de réponses uniques et convenues qui seraient les « bonnes réponses », mais une réflexion personnelle argumentée à partir des éléments prélevés dans les documents.

Afin de se familiariser avec l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, le jury préconise la fréquentation régulière de sites nationaux ou académiques disposant de ressources pédagogiques ou didactiques permettant aux candidats de se tenir informés des réformes ou des évolutions en cours.

Un entraînement préalable à l'exposé oral en temps limité doit permettre aux candidats de déterminer les conditions matérielles en adéquation avec les exigences de l'épreuve mais aussi conformes à leur fonctionnement personnel.

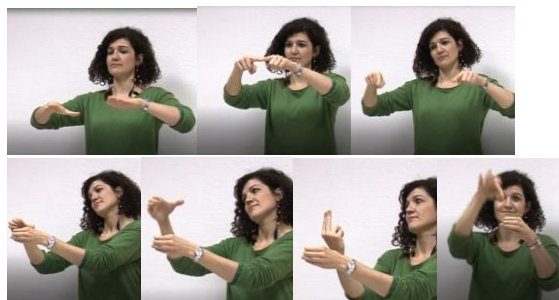
4.1. Analyse des documents

L'analyse de la structure des documents permet en général d'en faire une meilleure interprétation.

Proposition d'analyse de la structure du document LS-vidéo

00.01 à 00.21 le décor

[**Une feuille sur une table**
Une bougie dans un bougeoir
Un encrier]



00.22 à 00.39

[**écriture à l'encre]**



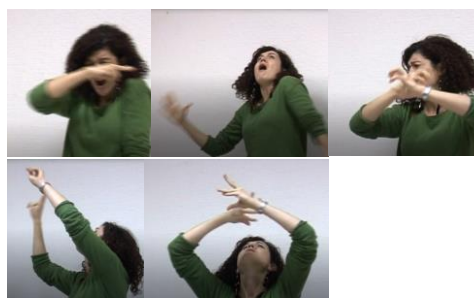
00 : 45 Évènement déclencheur

[**l'encrier se renverse, puis le bougeoir]**



00.40 à 1.08 Le chaos

[**Le ciel est noir sombre,**
Tout est recouvert
Les étoiles ont disparu]



1.04 à 1.39 destruction

[**La nature, la nature se dessèche et se**
fige :
les champs, les arbres, les rivières]



1.43 l'espoir :

[**la lune diffusant sa lumière et instillant**
l'espoir]



La mort sur terre



Pistes de réflexion et de mise en œuvre :

Relevé thématique :

Document A :

- Cycle de la vie qui recommence sans cesse
- Noir / blanc
- Espoir / dépression ou désespoir
- Froid / gel
- Signes standards : noir / étoiles / disparu / rivière /
- Effet caméra vers le haut pour les étoiles / le reste est linéaire
- Trace fixe : arbre décrépît, rivière à l'arrêt, herbe figée,
- Création / destruction / reconstruction
- Signature en bas de la page
- La feuille blanche envahie par le noir de la société
- La lune comme source d'inspiration

Document B :

- Noir / blanc
- Contraste
- Positif / négatif
- Notion de tâche, de trace
- Liberté
- Mouvement
- Pot de peinture = enfermement
- Pinceau = liberté d'expression
- Opposition pièce fermée / mouvement libre

Document C :

- Dissémination du pissenlit qui évoque le logo du dictionnaire Larousse
- Dictionnaire : collecte et diffusion de mot (transmission de la langue par l'écrit)

- Souffle / espoir
- Diffusion / transmission / relais

Échos entre les trois documents :

- La couleur noire commune aux trois documents
- L'importance des mouvements : pour le document A, on constate un mouvement linéaire, mis à part le moment vers le haut pour les étoiles / pour le document B, on constate un mouvement du bas vers le haut / pour le document C, on constate un mouvement de la gauche vers la droite avec une inflexion vers le haut.
- Le rythme : pour le document A, un rythme spécifique à la poésie avec des temps de “calme” et des temps plus rapides et saccadés / pour le document B, même si le support est fixe, on peut imaginer un jet de peinture projeté rapidement / pour le document C, on imagine un rythme doux, fluide.

Problématique possible :

La trace artistique ou linguistique en tant que reflet des phénomènes de création/destruction/reconstruction de la vie.

4.2. Deuxième partie de l'épreuve : pistes d'exploitation didactique

Les propositions d'exploitation doivent être adossées à un niveau de classe et un type d'entrée dans la langue (L1 ou L2) mais les supports peuvent, de par leur lisibilité, être proposés tant en collège qu'en lycée.

La deuxième partie permettra de mettre en relation la créativité en matière de mise en œuvre d'un projet pédagogique, en adéquation avec les niveaux de classe annoncés et les programmes. Le candidat devra faire preuve de recul sur sa prestation le jour de l'épreuve ; il doit pouvoir réagir de façon professionnelle aux questions et remarques du jury, sans être trop déstabilisé lors des échanges dans le cadre de questions non préparées.

Les pistes pédagogiques peuvent, selon les sujets et les choix du candidat, être assez larges et donner lieu à des échanges avec le jury au sujet de la démarche pédagogique, ou sur un point didactique plus pointu du scénario pédagogique établi pour un niveau donné. Néanmoins, dans le cas d'un exposé qui ne développerait aucune séquence pédagogique, il est demandé au candidat de proposer des exemples précis de supports et d'activités rapportés à un moment de l'apprentissage.

Le jury conseille de choisir une ou deux possibilités et de les développer. L'approfondissement est préféré au survol de nombreuses pistes apparaissant alors comme un catalogue.

Les documents peuvent parfaitement correspondre au programme en vigueur pour le cycle 4, à l'entrée culturelle : "visions artistiques du monde visuel", en classe de 3^{ème} par exemple.

Il est également possible d'exploiter les supports proposés au cycle 3 (L1), dans le cadre de l'entrée culturelle "s'ouvrir à la dimension visuelle de la langue des signes".

Les pistes suivantes pouvaient être envisagées :

- Travail sur les configurations ou les structures de transfert
- Rythme en poésie
- Utilisation de l'espace
- Métaphores
- La poésie / *Virtual Visual* / chant-signé
- Photo et dessin : travail autour du mouvement / analyse sur image fixe / puis réflexion sur le contexte à imaginer
- Possibilité de création poétique à partir des deux documents iconographiques.

En L2 pour une classe de Terminale

- Travail autour des configurations répétées dans le poème
- Littérature poétique sourde
- Les mimiques faciales
- L'utilisation de l'espace
- Analyse des transferts
- Capacité de réception et interprétation personnelle.

Il est important que le candidat privilégie une piste et décline ses objectifs et sa mise en œuvre.

Un des supports peut être utilisé comme support d'évaluation. On peut aussi envisager que le candidat précise l'utilisation qui peut être faite de chaque support.

Les pistes proposées doivent pouvoir s'inscrire dans le cadre d'un travail interdisciplinaire, ce qui est en cohérence avec l'une des compétences attendues d'un enseignant (liens possibles avec d'autres disciplines ici : Français, Arts, Littérature, langues vivantes étrangères...). Les activités permettant d'installer une mise en relation entre LSF et français, conformément au programme de LSF, sont appréciées, ainsi que le lien possible avec des EPI en collège et l'intégration dans le

parcours culturel de l'élève. Il est également conseillé aux candidats d'évoquer des pistes pour l'évaluation dans leur présentation.

Entretien :

Certains candidats, pensant ne pas connaître « la » réponse qui serait attendue du jury, disent qu'ils ne « savent pas ». Il n'y a pas pourtant pas « une » bonne réponse ». Le jury est ouvert à de nombreuses propositions pédagogiques et didactiques, tant qu'elles sont argumentées et construites, en référence aux programmes officiels.

Les questions posées par le jury appellent souvent plusieurs éléments de réponse. Elles peuvent donc être abordées par le candidat sous différents angles.

Si le candidat ne comprend pas ce qui est attendu de lui à travers la question posée, il peut demander à ce qu'elle soit reformulée, ou commencer sa réponse en disant comment il comprend la question.

B. Entretien en LSF à partir d'un dossier

1. Définition de l'épreuve

L'épreuve, définie par l'arrêté du 19 avril 2013, publié au JORF n°0099 du 27 avril 2013, « *prend appui sur un ou plusieurs documents écrits consacrés à un sujet de société en relation avec l'éducation* » dont le candidat fait « *un compte rendu en langue des signes française (dix minutes maximum) qui sert de point de départ à un entretien avec le jury.* ».

Le jury attend du candidat « *qu'il s'exprime avec aisance en langue des signes française en continu et en interaction en présentant et en défendant un point de vue argumenté et qu'il témoigne de sa « capacité à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.* »

La durée de préparation de l'épreuve est de 15 minutes et la durée de l'épreuve proprement dite est de 30 minutes au maximum (10 minutes maximum de présentation et, et selon la durée de présentation, 20 minutes ou plus d'entretien). Le coefficient de l'épreuve est de 4.

2. Sujets et attentes du jury

2.1. Sujet

Le support de l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier a consisté cette année en un article issu de la Revue mensuelle de l'ICEM et intitulé « La coopération à l'école : comment débiter ? » (Voir Annexe 4 p. 51 du présent rapport).

2.2. Compétences attendues

Compte tenu de la très brève durée du temps de préparation, le jury n'attend pas des candidats une compréhension extrêmement fine du texte, ni une présentation détaillée et originale dans sa structuration. Il faut donc très vite saisir les idées-clés et la problématique et se préparer à l'échange avec le jury.

L'épreuve permet précisément de départager les candidats sur la base de leur réactivité immédiate, de leurs réponses de bon sens, de leur capacité de réflexion et de leur ouverture d'esprit.

Cette épreuve n'a pas pour objet l'évaluation de connaissances réglementaires ou techniques ; on n'attend pas du candidat qu'il fasse preuve d'*érudition* juridique, institutionnelle ou réglementaire mais qu'il se montre capable d'identifier et d'analyser les enjeux sous-jacents d'une problématique susceptible de concerner de près ou de loin sa future situation professionnelle, afin de proposer des réponses concrètes, de bon sens, fondées sur une juste appréhension des valeurs républicaines de l'École et de sa mission éducative.

Dans cette perspective, les considérations politiques de même que les références à toute forme de morale personnelle sont à exclure, au profit d'une réflexion sur le positionnement professionnel responsable du professeur dans le cadre institutionnel de l'École, au regard d'une éthique humaniste et laïque, respectueuse des droits et devoirs de tous les membres de la communauté éducative.

A cette fin, le candidat ne se cantonnera pas à une position passive, il devra à la fois prendre position sur le fond et déterminer comment il comprend le lien entre la problématique posée par le texte et son positionnement en tant que futur enseignant. Le discours dilatoire est à bannir, au même titre que l'affirmation péremptoire et sans nuance : la prise de conscience par le candidat de la complexité de la situation qui lui est présentée, au regard du temps disponible pour la traiter, ne doit pas le paralyser mais au contraire l'engager dans une analyse ouverte et réfléchie menant à une action cohérente, conforme aux exigences de sa mission éducative.

2.3. Éléments de méthodologie

Pour le sujet de cette session, l'idée centrale du texte figurait dans le titre qui encourageait les enseignants à promouvoir la coopération au sein de la classe et à l'échelle de l'établissement, afin de faire de leurs élèves les citoyens de demain. L'auteur soutient l'intérêt des démarches coopératives, apparues au début du 20^{ème} siècle. Il interroge les représentations de l'enseignant, et leur évolution, depuis celle du caporal jusqu'à l'image du pédagogue coopératif. A travers ce texte, ce sont les valeurs de la République qui sont réaffirmées, et de façon sous-jacente la question de l'autorité du maître qui est posée, dans le cadre d'une école pour tous, où chacun respecte l'autre.

Pistes de réflexion :

- Quels sont les objectifs poursuivis à travers les pratiques pédagogiques coopératives ?
- Quel est l'intérêt de la pédagogie coopérative par rapport aux valeurs de la République ?

2.4. Exemples de questions posées par le jury

- Comment permettre aux élèves de s'inscrire dans ce cadre de coopération :
 - A l'échelle de la classe de LSF ?
 - A l'échelle de l'établissement (projet d'établissement, EPI...) ?
 - Le rôle du conseiller d'éducation ?
- Malgré un système social et scolaire normatif et parfois concurrentiel, comment construire l'esprit de coopération ou d'entraide ?
- Quels sont les droits de l'élève, ses devoirs ?
- Quels sont les droits du maître, ses devoirs ?
- Comment susciter de la coopération dans une classe ?
- Qu'est-ce que l'autorité représente pour vous ?
- Comment instaurer des règles dans une classe, sans devenir un « enseignant-caporal » ?
- Quels moyens pédagogiques employer pour préparer les élèves à l'exercice de la citoyenneté ?
- Comment l'enseignant sourd, face aux élèves en L2, et par conséquent loin d'avoir acquis toute la LSF, peut-il mettre en place une relation et déclencher la coopération ?

3. Prestations des candidats

Pour la session 2019, la moyenne des notes de l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier s'élève à 10,27/20 (les notes allant de 8 à 12,4 sur 20).

Les candidats doivent assurer une présentation de dix minutes, suivie d'un entretien de vingt minutes. En moyenne, les présentations ont duré sept minutes. Le jury encourage les candidats à utiliser davantage le temps imparti pour l'exposé.

Un seul candidat a proposé une problématique et annoncé un plan, qui manquait toutefois de clarté. Pourtant, les candidats semblent avoir compris le texte dans ses grandes lignes, en relevant les mots essentiels, mais, aucun ne l'a mis explicitement en relation avec les valeurs de la République.

Un candidat met en évidence l'organisation du texte, sans indiquer explicitement comment cette structure se met au service du sens.

Un autre candidat investit particulièrement la réflexion pédagogique et de terrain, ce qui est apprécié, mais il ne justifie pas ses propositions.

4. Recommandations du jury

Les candidats n'ont pas exploité les références à des pédagogues cités dans le texte, le nom de Freinet, pouvait par exemple être relevé et faire l'objet d'une réflexion sur l'école nouvelle.

Les valeurs de la République pouvaient aisément être rappelées à l'occasion de l'étude du texte proposé pour cette épreuve.

Maladresses / erreurs	Recommandations
Pas d'annonce de plan et absence de problématique	Même si le temps de préparation est court, un effort de structuration est attendu.
Plan hors-sujet	Le relevé du lexique aurait permis <i>a minima</i> , une réflexion à partir des thématiques développées dans le texte.
Absence totale de référence au texte	Sans entrer dans le détail, les idées développées dans la présentation doivent s'appuyer sur le relevé d'indices textuels (mots, expressions, citations).
Peu de mises en relations avec le métier d'enseignant	Le texte est un prétexte à la discussion autour de la conception du métier d'enseignant défendue par le candidat, dont le jury essaie de s'assurer qu'elle est compatible avec les valeurs portées par l'École.
Peu de distanciation	L'épreuve vise à mettre en évidence les qualités de réflexion générale du candidat, autour des questions éducatives et non pas uniquement de présenter le document.

Notion de pédagogie coopérative peu citée	La préparation au CAPES suppose que l'on s'intéresse à l'évolution de l'éducation en France et aux débats éducatifs. La fréquentation régulière de sites dédiés ou la lecture de journaux spécialisés peut nourrir la culture générale dans le domaine de l'éducation.
Focalisation sur la relation élève-enseignant	

ANNEXES

Sommaire des annexes

Annexe 1	
Sujet de la 1 ^{ère} épreuve d'admissibilité.....	47
Annexe 2	
Sujet de la 2 ^{nde} épreuve d'admissibilité.....	48
Annexe 3	
Documents du sujet de la 1 ^{ère} épreuve d'admission.....	49
Annexe 4	
Texte du sujet de la 2 ^{nde} épreuve d'admission.....	51

Annexe 1

Sujet de la 1^{ère} épreuve d'admissibilité

Compréhension-restitution en français d'une vidéo en Langue des Signes Française

Le sujet est téléchargeable à partir de ce lien :

http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/88/2/s2019_capes_externe_langue_signes_1_1102882.pdf

Vidéo de 5 minutes 18 secondes

Source : <https://media-pi.fr> et

<https://youtu.be/LZ8Xyda-R3Y> de 0'45" à 6'03" sur la durée totale de 6'13"

Titre : Librairie L'Ouïe Lire

Date de diffusion : 26 juin 2018

Annexe 2

Sujet de la seconde épreuve d'admissibilité

Le texte à commenter est un extrait de l'ouvrage de Victor ABBOU, *Une clé sur le monde*, Eyes Éditions, 2017, p. 69-p.74.

Le sujet est téléchargeable à partir de ce lien :

http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/88/3/s2019_capes_externe_langue_signes_2_1102883.pdf

ou :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid138733/sujets-rapports-des-jurys-capes-2019.html>,

rubrique « Concours externe du Capes... » ; puis « Section langue des signes française » / « Sujets des épreuves écrites » / « Sujet du commentaire dirigé en langue des signes française ».

Annexe 3

Documents du sujet de la 1^{ère} épreuve d'admission

Mise en situation professionnelle

Document A :

« Les mains fertiles » - Mathilde Chabbey – Ed. Bruno Doucey - 2015

Durée de la vidéo : 2 minutes 17 secondes (début du document-source).

Document B

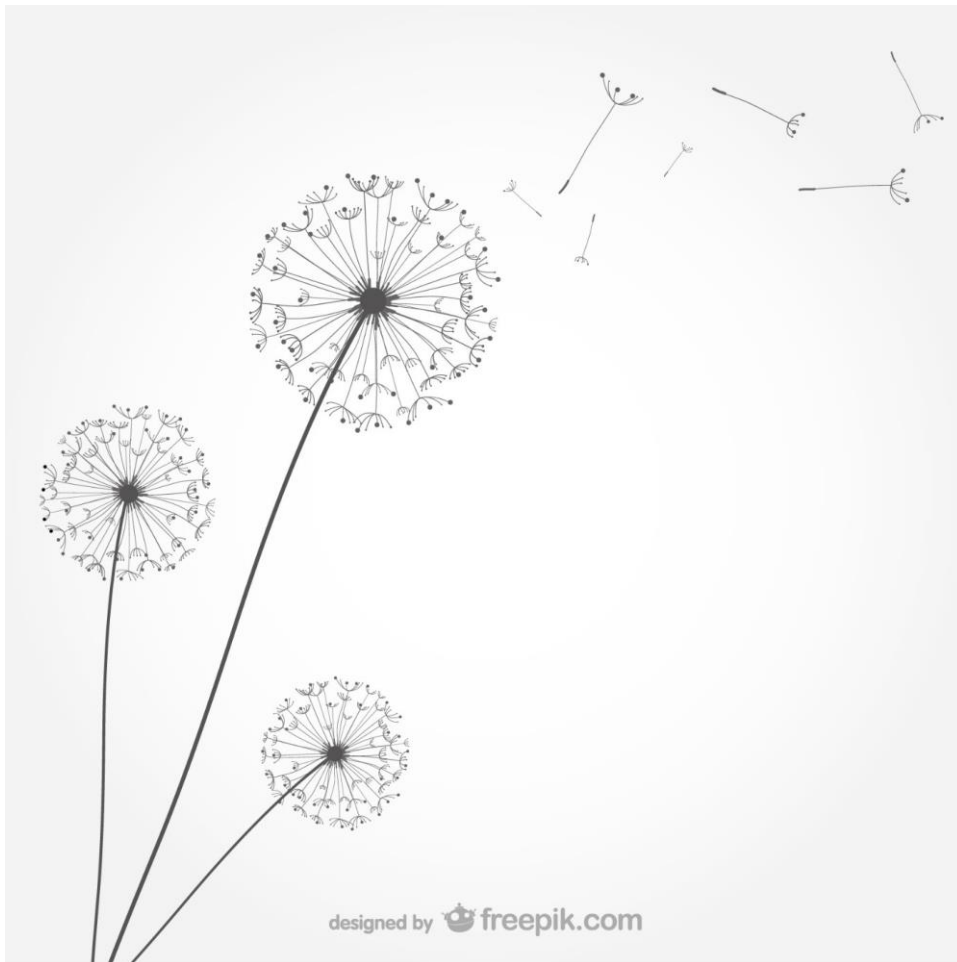
Self-Portrait de Shinichi Maruyama (artiste japonais né en 1968) ; photographies, Archival Pigment print



Source : <http://www.shinichimaruyama.com/>

Document C

« Silhouette de pissenlit » de Freepik.com



Source : <https://fr.freepik.com/>

Annexe 4

Texte du sujet de la seconde épreuve d'admission

Épreuve : Entretien en Langue des Signes Française à partir d'un dossier

Le dossier comportait un texte :

La coopération à l'école : comment débiter ?

Le Nouvel Éducateur, Revue mensuelle de l'ICEM (*Institut Coopératif de l'École Moderne*), septembre 2003 (n°151)

Les pratiques pédagogiques ne sont pas neutres et ne se « valent » pas pour construire le citoyen de demain : certaines sont émancipatrices d'autres sont docilisantes.

Qu'il en ait conscience ou pas, l'enseignant, par son attitude, les droits qu'il reconnaît aux élèves, la façon dont il les considère, les valeurs et principes auxquels il se réfère... participe à la construction de l'image de soi de l'enfant, au développement de son autonomie, aux relations qu'il entretiendra avec ses pairs...

Construire le projet coopératif d'éducation implique donc de tenter de mettre en cohérence ses pratiques professionnelles, avec les valeurs et les principes que l'on souhaite construire.

Et c'est dans cette recherche de cohérence entre un projet, des valeurs et des pratiques, que se trouve la « logique » des dispositifs et des structures spécifiques de l'organisation coopérative.

Dans un ouvrage de 1922, intitulé *La coopération à l'école primaire*, celui que Freinet présentait comme « l'inventeur » de la pédagogie coopérative, Barthélémy Profit, écrivait : « *L'école coopérative c'est une école transformée politiquement, où les enfants qui n'étaient rien sont devenus quelque chose, c'est l'école passée de la monarchie absolue à la république...* ».

Quelques années plus tard, en 1936, dans *L'éducation mutuelle à l'école*, il écrivait encore : « *Ainsi par la discipline autoritaire d'une part, par le système de compétition d'autre part, sont empoisonnés les rapports naturels qui devraient exister entre les élèves, comme entre eux et les maîtres. De pareilles méthodes sont en opposition absolue avec la conception de l'idéal moral que nous avons défini le plus rationnel, le plus attachant, le plus facilement accepté de tous. Il ne peut y avoir aucune solidarité acceptée dans une école où le maître n'est qu'un caporal ; il ne peut y avoir aucune coopération possible dans une école où les élèves pratiquent le chacun pour soi* ».

Bibliographie / Webographie

I- Linguistique, littérature, histoire et culture des sourds

BACRY Patrick : *Les figures de style*, Belin, 2000

BRUNEL Philippe et al : *Histoire de la littérature française*, Bordas, 1986.

CANTIN Angélique, CANTIN Yann, *Dictionnaire biographique des grands Sourds en France (1450-1920)*, Archives et Culture, 2017

CANTIN Yann, *La communauté sourde de la Belle Époque*, Archives et Culture, 2018

CUXAC Christian (dir.), *Les langues des signes, une perspective sémiogénétique*, Acquisition et Interaction en Langue Etrangère, n° 15, 2001 [<http://aile.revues.org/73>]

CUXAC C. et ANTINORO-PIZZUTO, E., 2010, « Émergence, norme et variation dans les langues des signes : vers une redéfinition notionnelle », in B. Garcia et M. Derycke (dir.), *Sourds et langue des signes. Norme et variations*, revue Langage et Société, n° 131, mars 2010, 37-53.

DUPRIEZ Bernard : Gradus, *Les procédés littéraires*, Christian Bourgeois, 1984

ENCREVE, Florence, 2012, *Les sourds dans la société française au XIX^e siècle. Idée de progrès et langue des signes*, Grâne: Créaphis.

GARCIA Brigitte et ENCREVE Florence, 2013. « La langue des signes française », *Histoire sociale des langues de France*, éd. Georg Kremnitz, 619-629. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

MILLET Agnès, 2019, *La grammaire descriptive de la Langue des signes française, dynamiques iconiques et linguistique générale*, éd. UGA, 2019

SABRIA, Richard (dir.) : *Les langues des signes (LS) : recherches sociolinguistiques et linguistiques*, Revue Glottopol, Université de Rouen, n° 7, janvier 2006 [http://glottopol.univrouen.fr/numero_7.html]

STALLONI Yves : *Les genres littéraires*, A.Colin, 2005

STALLONI Yves : *Écoles et courant littéraires*, A.Colin, 2009

II- Didactique des langues

CONSEIL DE L'EUROPE : *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*, Didier, 2000, en ligne : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_fr.pdf et Volume complémentaire du CECR avec de nouveaux descripteurs, <https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>

PUREN Christian, site d'information et de formation en didactique des langues et cultures
<http://www.christianpuren.com/>

III- Préparation aux exercices du concours

GLORIEUX Jean : *Le commentaire littéraire et l'explication de texte au CAPES, PLP, PLPA, CAFEP*, Ellipses 2007

GUICHARD Sylvie, RAVOUX-RALLON Elisabeth : *L'explication de texte à l'oral des concours*, A. Colin, 2002

IV- Textes officiels et rapports du jury

- Arrêté du concours du 19 avril 2013, JORF n°0099 du 27 avril 2013 :
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027361553&categorieLien=id>
- Programmes de langue des signes française (LSF), cycles 3 et 4 (en annexe de l'arrêté du 11 juillet 2017 fixant les programmes d'enseignement de la LSF à l'école primaire et au collège) :
https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000035427581
- Programmes de Langue des Signes Française (LSF) au lycée d'enseignement général et technologique et au lycée professionnel, Bulletin officiel n° 29 du 16 juillet 2009 :
http://cache.media.education.gouv.fr/file/Handicap/49/5/programme_de_langue_des_signes_francaise_au_lycee_bo_juillet_2009-1_669495.pdf
- BO n°29 du 19 juillet 2018 : Organisation et volumes horaires de la classe de seconde / Organisation et volumes horaires des enseignements du cycle terminal (baccalauréat général) / Organisation et volumes horaires des enseignements des classes de première et terminale dans les séries ST2S, STL, STD2A, STI2D, STMG, STHR (baccalauréat technologique)
- Rapports du concours : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-second-degre-jurys.html>
- Site du concours Capes LSF, CRDP de Versailles www.capes-lsf.ac-versailles.fr - Site Ressource LSF, CNDP www.cndp.fr/ressources-lsf
- Programmes des collèges dans les diverses disciplines à partir de la rentrée 2016, voir :
http://www.education.gouv.fr/cid81/les-%20programmes.html#De_nouveaux_programmes_pour_la_rentree_2016
- Programmes des lycées : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-du-lycee.html>